# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

F. WEISSE & Co. [illegible] Rue de Chartres [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 JUIN 1862.

C. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, S. HARBY — Editeurs-Propriétaires


LUNDI MATIN, 9 JUIN.

[illegible]

## La visite de M. Mercier à Richmond.

Comme le mystère dont a été enveloppée la visite du ministre français, M. Mercier, à Richmond, n'a pas encore été dévoilé, nous croyons que nos lecteurs liront avec intérêt tout ce qui a été publié à ce sujet. Voici d'abord ce que [illegible] dans une lettre insérée dans le Tribune de New-York et [illegible] de Washington, le 17 mai: [illegible]

[illegible]

## EUROPE.

[illegible]

## Adresse des membres démocrates du Congrès A LA DEMOCRATIE DES ETATS-UNIS.

Quatorze membres démocrates du Congrès fédéral, deux de l'Illinois, deux de l'Indiana, six de l'Ohio, deux de la Pensylvanie et un de l'Oregon, viennent d'adresser au peuple des Etats-Unis, en vue de la reconstruction de l'Union, un manifeste que nous croyons sincère et qui se distingue, en tous cas, par une grande franchise, nous pourrions même dire par un certain libéralisme d'idées et de principes. C'est là un essai de ramener la part des membres les plus tolérants du Congrès fédéral et aussi les plus démocrates [illegible]

[illegible]

Tels sont les principes sur lesquels la Constitution et l'Union furent fondées. [illegible]

[illegible]

Par ordre du secrétaire de la guerre.
M. C. MEIGS, général quartier-maître.

[illegible]

NOUVELLES DE LA GUERRE.—Par l'arrivée du *Blackstone*, navire de la malle des Etats-Unis, parti de New-York le 25 mai, nous avons reçu [illegible] dates. Nous y puisons les nouvelles suivantes de la guerre:

Washington, dimanche, 24 mai, minuit.—Une dépêche de McClellan au département de la guerre, porte:

Trois escarmouches ont eu lieu aujourd'hui. Nous avons chassé les rebelles de Mechanicsville, à 7 milles du New Bridge. [illegible]

Washington, 25 mai—Des dépêches reçues au département de la guerre disent que le général Banks a été attaqué ce matin à Winchester et qu'il s'est retiré vers Martinsburg et Harper's Ferry. [illegible]

Strasburg, (Va) 24 mai, samedi.

A l'honorable E. M. Stanton, secrétaire de la guerre.

Monsieur—Le commandement du colonel Kenly [illegible]

N. P. BANKS, major-général.

Baltimore, 25 mai 1862—La nouvelle que le colonel Kenly n'était pas parmi les tués [illegible]

### Seconde dépêche.

[illegible]

### 3e dépêche.

[illegible]

### 4e dépêche.

Toujours la même irritation. Dix individus suspects ont été poursuivis dans les rues. Plusieurs arrestations ont été faites.

### 5e dépêche.

Baltimore, 25 mai—1 30 P. M.—La populace a fait mine de vouloir pendre un homme [illegible]

### 6e dépêche.

Baltimore, 25 mai 1862—La ville a été fort agitée pendant toute la journée. [illegible]

Washington, 25 mai 1862—La ville a été remplie de rumeurs aujourd'hui, concernant la retraite de la colonne de Banks [illegible]

[illegible]

### RAPPORT OFFICIEL DU GEN. BANKS

Quartier-général Martinsburg.

Hon. E. M. Stanton, secrétaire de la guerre.

Les Rebelles, en grande force, nous ont attaqués [illegible]

N. P. BANKS,
Major-général commandant.

Washington, 26 mai 1862.—[illegible]

### DU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

[illegible]

DERNIÈRES NOUVELLES—Quartier général au delà de Martinsburg, 25 mai 5.45 P. M.—[illegible]

N. P. BANKS, major-général.

## CHRONIQUE LOCALE.

ARRIVAGES.—Le steamer *Blackstone* est arrivé samedi de New York, qu'il a quitté le 26 de mois dernier. Il y avait parmi les passagers plusieurs officiers de la Douane et de l'hôtel de la Monnaie.

Le *Delta* annonce que le commodore Porter est arrivé sur l'*Octorara* et que le reste de la flottille de bateaux à mortiers, composée de trente à quarante bateaux, monte le fleuve.

Les steamers *Suwanee* et *Roanoke* sont également entrés dans le port.

RELACHÉ.—Le recorder Gastinel a été relâché sur parole. Il est sorti de la douane samedi, après s'être engagé à comparaître devant le juge Bell dans trois jours.

Le capitaine Fréaux et M. Wm. Finch sont toujours prisonniers. Ils occupent maintenant des chambres de l'étage supérieur et s'y trouvent mieux.

DESCENTE.—La police du Deuxième District a fait hier une descente sur le marché aux légumes et arrêté plusieurs marchands qui, depuis quelques jours, avaient émis des billets pour de la bonne monnaie courante.

Les inculpés se nomment Jean Deber, Marie Fourquette, E. Cazenave et Manuel Morpiste. Ce dernier signait "Manuel, No 65, rue d'Orléans" et il demeure dans la rue Philippe, No 125.

SOCIÉTÉ UNIONISTE. — Cette société a élu, samedi, les officiers suivants:

Président—Anthony Fernandez.

Vice-Présidents — Premier District, John M. White; Deuxième District, Charles Lenamont; Troisième District, Tudo Dronet; Quatrième District, L. Madison Day.

Secrétaire trésorier, Louis Dufau.

Comité exécutif — Premier District, T. A. Mobile, M. W. Fish, et Samuel H. Torrey; Deuxième District Charles Bombach, T. A. Watson et Henry Train; Troisième District, Oscar Poinet, E. Cambray et M. Rodriguez; Quatrième District, C. T. Jenkins, John Parcell et D. S. Dewees.

—La Société Unioniste a fait hisser le drapeau des Etats-Unis sur l'Hôtel de Ville, samedi, à midi. Le général Shepley et M. Fernandez ont prononcé des discours.

EXÉCUTION.—Wm B. Mumford, qu'une commission militaire avait condamné à mort pour avoir abattu le drapeau américain qui flottait sur l'hôtel de la Monnaie après l'arrivée de la flotte, a été exécuté samedi dernier, à onze heures, en présence d'une grande foule. Il a été pendu de la Douane au lieu d'exécution par un détachement de cavalerie et un régiment d'infanterie.

Mumford est né dans la Caroline du Nord et avait quarante ans. Il laisse une femme et trois enfants.

Nous empruntons au *Delta* la substance du discours qu'il a prononcé après avoir entendu lire l'ordre d'exécution:

Mumford a déclaré que Carolinien de naissance, il avait résidé à la Nouvelle-Orléans un grand nombre d'années; que l'offense pour laquelle il était condamné à mourir avait été commise dans un moment d'excitation et qu'il ne pensait pas mériter un tel châtiment. Il a conjuré ceux qui l'entendaient à être justes envers tous les hommes, à élever leurs enfants d'une manière décente et convenable afin qu'ils pussent supporter la mort avec fermeté quand elle viendrait. Quant à lui, il était prêt à mourir: n'ayant jamais fait de mal à personne, il espérait trouver merci.

LES COURS.—La Première Cour de District s'est ajournée samedi, après le choix de cinquante jurés dont les noms étaient sortis de la boîte. Le juge siégera ce matin.

—Le workhouse ne pouvant plus recevoir de pensionnaires, le juge Bell a ordonné que les personnes qui devaient y aller fussent envoyées à la prison de paroisse.

Dennis Durand a accusé la banque de la Louisiane d'avoir refusé de payer son chèque en monnaie courante. Le magistrat fera connaître sa décision aujourd'hui.

John Brown, accusé d'avoir débité de la boisson à des soldats des Etats-Unis, a fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution.

Geo. Staple et Michael Mahony ont été incarcérés, le premier pour vol de montre et le second pour larcin.

LA RIVIÈRE JAMES.—Une lettre adressée le 26 mai d'Old Point Comfort (Va) à la *Tribune* de New-York, dit:

Une correspondance venant de James River nous informe que les obstructions entre Ibra's Point, où se trouvent les batteries des rebelles, et Richmond, sont d'une telle nature qu'il faudra des années pour les enlever si toutefois cette opération peut être jamais faite. En conséquence il serait inutile de prendre les batteries, lors même que la chose serait praticable. Comme elles sont à une grande hauteur, les canonnières seraient dans l'impuissance de leur causer beaucoup de mal, si l'attaque était décidée. Les deux côtés de la rivière, sur une espace de plusieurs milles en dessous des batteries, sont bordés de fossés et de tranchées d'où les tirailleurs harcèlent nos marins quand ils montent ou qu'ils descendent. Bien que les tirailleurs soient quelquefois délogés par les bombes, leur éloignement n'est que temporaire et ils reviennent promptement à la charge.

STEAMERS CONFÉDÉRÉS A NASSAU. — Le *Mary Harris*, schooner parti le 14 mai de Nassau, et arrivé à New York le 23, a laissé à la Nouvelle Providence trente vapeurs ou schooners confédérés qui attendent la fin de la guerre pour reprendre la mer. Ils préfèrent rester à Nassau que de courir le risque d'être pris, attendu qu'ils considèrent les ports du Sud effectivement fermés pour eux.

NOUVELLES DE LA GUADELOUPE.—On a reçu à New York des avis des Antilles françaises jusqu'au 18 avril. Ces avis disent qu'une nouvelle levée de marins a été faite à la Guadeloupe pour le service de la flotte dans les eaux du Mexique. Ces levées maritimes ont causé un grand embarras aux opérations commerciales et la plupart des affaires du port avaient été suspendues. Les nouvelles concernant les récoltes dans les deux îles, ainsi que les nouvelles sanitaires, étaient satisfaisantes.

DEMANDE D'HOMMES AU MASSACHUSETTS. —Les journaux du Nord publient une dépêche de Washington du 23 mai, ainsi conçue:

On a reçu au département de la guerre la lettre suivante du gouverneur Andrew, du Massachusetts:

Boston, 19 mai 1862.

A l'honorable E. M. Stanton, secrétaire de la guerre:

*Monsieur*—Je viens de recevoir un télégramme ainsi conçu:

Le secrétaire de la guerre désire savoir de combien de temps vous pouvez lever et organiser quatre nouveaux régiments d'infanterie, et les tenir prêts à être envoyés ici pour y être armés et équipés. Veuillez répondre immédiatement et indiquer le nombre de régiments que vous pouvez lever.

L. THOMAS, adjudant-général.

Un appel si subit et si inattendu me trouve au dépourvu pour une réponse positive. Nos jeunes hommes sont tous préoccupés par d'autres vues. Cependant si un appel réel est fait pour trois régiments, je crois que nous pouvons les lever en 40 jours. Il faudrait que les armes et les équipements fussent fournis ici. Nos hommes n'ont jamais marché sans cela. Ils sont envoyés dans les camps pendant qu'on les forme en régiments, et sont exercés et disciplinés avec des armes et des mousquets dignes des soldats. Toute autre manière de procéder affaiblirait l'enthousiasme et ferait [illegible] date mais une populace.

Et puis si nos hommes sentent qu'ils vont au Sud pour aider à combattre des rebelles qui les tueraient et les détruiraient par tous les moyens [illegible] des sauvages aussi bien que des hommes civilisés, les trompent par des drapeaux parlementaires frauduleux et des artifices [illegible] comme ils ont fait aux soldats de Williamsburg; qui emploient leurs esclaves nègres contre eux comme travailleurs et comme combattants, tandis qu'eux-mêmes ne devront jamais user sur le territoire de l'ennemi, je pense qu'ils trouveront que leur patriotisme est soumis à une rude épreuve. Mais si le président soutient le général Hunter et reconnaît tous les hommes, même les hommes noirs, comme légalement capables de cette loyauté que les noirs attendent l'occasion de témoigner, et les laisse combattre avec Dieu et la nature humaine de leur côté, les routes se couvriront, s'il le faut, des nombreuses légions que la Nouvelle-Angleterre fournira pour obéir à votre appel.

Toujours prêt à faire tout ce qui est en mon pouvoir je reste, Monsieur, votre obéissant serviteur,

JOHN A. ANDREW.

Nous lisons dans un journal français du 29 avril:

On assure que le contre amiral d'Herbinghem aura incessamment le commandement d'une division de quatre frégates cuirassées, destinée spécialement pour l'instruction technique des officiers et marins dans ce nouveau genre de manœuvres et de constructions navales.

Le bruit court à Toulon, que M. le contre amiral Chaigneau [illegible] remplacer M. le vice amiral Jurien, dans le commandement de l'escadre du Mexique, et ce dernier accepte l'autorisation qu'on lui a donnée de quitter son commandement à la suite du dissentiment dont il a été l'objet.

Deux nouvelles batteries flottantes le *Pi.he* et le *Palestro* devront être mises à la mer dans les premiers jours de mai. Mais avant de procéder à leur armement, on fera sur leur [illegible] l'essai du nouveau [illegible]

A Bourges, on va établir un polygone pour les expériences de canons rayés, et généralement de toutes les nouvelles inventions de la balistique. Vous savez, d'ailleurs, que des travaux considérables qui, pour cette année seulement, ne coûteront pas moins d'un million, vont faire de cette ville, située au cœur de la France, un établissement d'artillerie des plus importants.

(Communiqué).

UN PETIT BANQUET.—Hier après midi, à un lieu appelé les Chênes Verts du Bayou, la réunion de la Compagnie du 1er régiment des Volontaires Français Indépendants, capitaine BORDEAU, qui a eu à juste titre s'acquérir l'amitié et l'estime de tous les hommes qui la composent. Du reste, presque tous étaient présents et nous avons vu avec plaisir la bonne harmonie et l'entente régner parmi eux.

Divers toasts ont été portés; 1o—au consul de France; 2o—au colonel Brogniet, fondateur [illegible] à laquelle il se lui était [illegible] de voir figurer à la tête du banquet; 3o—à leur capitaine; 4o—au lieutenant Rangle, qui a su si bien gagner l'estime de tous les hommes composant la compagnie.

## FEUILLETON.

### LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE.

PAR CLÉMENCE ROBERT.

XII.

GILBERTE.

Dans l'après-midi du 1er août, Gilberte travaillait à des dentelles au fond d'un petit jardin situé à la suite des ateliers de son père, et fermé seulement par une claire-voie qui donnait sur le faubourg.

Cette jeune fille était bien changée depuis le jour où elle dansait avec ses amies au bord de *Fontaine des fades*. Un mois à peine s'était écoulé, et il semblait que dans ce court intervalle elle eût passé de l'enfance à la jeunesse. Sa figure avait une expression toujours pensive, souvent triste, languissante, quelquefois animée d'éclairs de joie et de triomphe, comme si elle eût possession d'une existence nouvelle, plus forte et plus féconde.

Le trajet nocturne qu'elle avait accompli avec la campagne avec le bel inconnu était resté comme un événement dans sa vie obscure et monotone, et le hasard avait contribué à en prolonger le souvenir. Le portrait du jeune étranger, dont elle s'était chargée de faire raccommoder le médaillon, lui avait été remis après cette réparation, et celui à qui il appartenait avait négligé de le faire reprendre; ne connaissant ni son nom ni sa demeure, elle n'avait pu le lui faire remettre, et le portrait était resté entre ses mains.

Les traits que représentait cette miniature étaient doués de charme le plus attrayant, et, dès les premiers jours, Gilberte n'avait pu s'empêcher d'y porter souvent ses regards. Cette contemplation, à laquelle elle avait pris l'habitude de se livrer en secret, jointe au souvenir d'une seule soirée, avait suffi pour qu'elle se crût dans ce pensée un de ces romans intimes que les jeunes filles se composent souvent à elles-mêmes en tirant lentement leur aiguille.

Le caractère concentré et impressionnable de Gilberte, la présence de ce portrait, hors dangereux de sa petite chambre, avaient pourtant donné un peu plus d'importance aux rêves de la jeune fille.

Mais ce qui avait le plus contribué à captiver sa pensée, était la manière indifférente et un peu brusque dont le jeune homme l'avait quittée afin que son esprit s'était trouvé occupé d'autre chose. Ce souvenir plein d'amertume et de vagues tristesse mêlait à son entraînement vers le bel inconnu un germe d'animosité qui entretenait ses préoccupations et donnait déjà une nuance de passion à cet amour imaginaire.

Gilberte en ce moment là travaillait sous un chèvre-feuille, au chant de merle...... chant simple, monotone, rêveur comme la vie qui lui était faite.

A travers la claire voie, elle vit venir Raoulz prenant le pas et la physionomie amicale.

Il s'arrêtait devant la balustrade vers laquelle il était [illegible] quelquefois, lorsqu'il se trouvait [illegible] les remparts voisins, échanger quelques mots avec Gilberte et prendre un bonheur de [illegible].

Ce jour-là, il le sentait bien plus vivement.... C'était la première fois qu'il revoyait Gilberte depuis l'ouverture de la conjuration.... Pourtant, au milieu des devoirs imposants qui pesaient sur lui, au milieu des émotions puissantes d'une révolution prête d'éclater, son âme se reportait encore souvent vers la jeune fille qu'il aimait.... qu'il aimait comme si, heureux enfant de la paix et de la solitude, il eût pu ne vivre que d'amour......

Mais prêt à partir pour un de ces voyages dont on ne revient guère, il ne pouvait pas même, en confiant ce départ à Gilberte, demander voir son cœur. Il devait s'éloigner sans emporter ni un adieu, ni la certitude d'être aimé.... ces trésors cachés qui fourniraient sans cesse au courage du combattant.

Ainsi, lorsqu'il aperçut Gilberte au bord de son jardin, un frisson courut dans ses veines et pâlit légèrement son visage.

Il s'appuya sur la petite barrière qui le séparait de la jeune fille.

—Gilberte, dit-il avec un triste sourire, il faut que je t'apprenne bien vite le sujet qui m'amène: car si je me mets à causer avec toi, je l'oublierai.... et j'oublierai même la garde du bastion que je dois remonter dans dix minutes d'ici.

—Dans dix minutes! répéta Gilberte en regardant au cadran solaire. Tu fais bien de me le dire, car je te laisse dix minutes pour causer, et je te renvoie aux remparts où tu arriveras à temps...... en courant bien fort!...... Voyons d'abord ce dont tu viens me parler.

—Veux-tu me rendre un service?

—De tout mon cœur.

—Tu vois cette carte. Il faut que ce soir même elle soit remise à quelqu'un.

—La singulière chose, dit la jeune fille en prenant le carton peint.... des signes de théâtre.... des étoiles.... Je ne comprend rien à cela.

—Ne cherche pas à comprendre, mon enfant. Mais vois-tu, cette carte est d'une telle importance que je ne peux la confier à personne au monde...... si ce n'est à toi, que je regarde comme un autre moi même.

—Tu me raisses.

—Ah il faut absolument, comme je te disais, qu'elle soit remise à la personne en mains propres, *sans témoin, et avant dix heures du soir.*

—Donne ta carte.... à qui la porterai-je.

—Au vicomte Arthur d'Oberon, à l'hôtel de même nom, dans la rue Royale.

—Je te promets qu'elle sera remise, dit Gilberte avec le même ton de gravité que Raoulz avait mis dans sa demande.

—C'est bien, je suis tranquille, dit le jeune homme.

Gilberte réfléchit.

—Mon Dieu! il est donc bien vrai que tu as des secrets, reprit-elle avec douceur, des secrets importants que tu me caches à moi-même.... Cela me ferait croire aux bruits sinistres qui circulent depuis quelque temps.

—Quels bruits?

—On dit qu'il y a des carbonari à la Rochelle ou dans les environs, qui méditent une révolution terrible...... le massacre entier de la France......

—Ah! vraiment!

—On dit aussi qu'il y a des révoltés même dans le régiment de la garnison. O Raoulz, ajouta-t-elle en levant sur lui ses grands yeux noirs pleins de crainte et de charme, serais-tu toi-même un des membres de ces sociétés secrètes, qui causent tant d'alarmes et conspires-tu en retour à de si affreux dangers?

—Ma chère Gilberte, dit-il d'un accent ému, si ces dangers étaient réels, et qu'ils pussent me rendre plus cher à toi.... je les bénirais.

—Tu me réponds par une galanterie quand je te demande la vérité sur des suppositions si frayantes. Il faudrait donc concevoir des doutes sur ta fidélité au serment militaire... et tous les jours trembler pour toi......

—Mais n'est tout ce que je puis désirer, que tu penses à moi tous les jours!

—Encore!

—Comment puis-je te parler de choses étrangères, quand j'ai si peu d'instants à te voir, quand je n'ai pas encore eu le temps de te demander, comme chaque fois que je te vois, si tu m'aimes toujours......

—Tu en doutes!

—Ou plutôt si tu es bien certaine de m'aimer. car ces inquiétudes sur des dangers que je pourrais courir n'appartiennent qu'à un mouvement d'humanité.... Gilberte, je ne suis jamais été bien sûr de ton amour.... et je ne sais si tu en es sûre toi-même.

—Si, vraiment.... je peux bien juger de mes sentiments.... Après mon excellent père, tu es ce que je préfère au monde.... Mes amies, Marthe et Eglantine, me sont bien moins chères que toi.... Il n'est peut-être qu'une affection qui ait place à côté de la tienne dans mon âme.

—Laquelle?

—Celle d'un frère qui nous a été enlevé pour la guerre dès l'âge de dix-huit ans.

—Ne lorsque tu pouvais à peine le connaître.

—Je n'avais que quatre ans...... Même je ne devais pas le connaître davantage plus tard. Des guerres l'ont retenu loin de nous pendant longtemps et lorsque les autres officiers de l'empire rentraient dans leurs foyers, mon pauvre frère partait pour l'exil!

—Et tu étais?

—Je disais qu'après mon père.... et peut-être avec le souvenir de Lambert, tu es ce que j'aime le plus au monde.

—Ce que tu m'accordes là, reprit Raoulz, ce n'est pas assez.

—Mais si, en vérité.

—Alors, si cela suffit, pourquoi ne consens-tu pas à m'épouser?

—J'y ai consenti.

—Oui, mais sans fixer le jour de notre union.

Raoulz s'interrompit, et reprit d'un accent de cœur, profond, indicible:

—Tiens, Gilberte, c'est en ce moment que tu devrais me donner un espoir plus assuré, un mot d'amour vrai et sacré.... Oh! tu ne sais pas combien j'en ai besoin!

—Ah! mon Dieu! s'écria Gilberte après avoir consulté le cadran...... les huit minutes sont écoulées, sauve-toi.

Raoulz partit en effet comme un trait et arriva au rempart au roulement du tambour qui l'appelait.

Le chef des Compagnons de la nuit, en voyant la liaison d'Arthur d'Oberon avec le capitaine d'Herbier, avait conçu de vifs soupçons sur les sentiments du noble carbonaro et la solidité de sa foi civique. De plus, dans la dernière séance, le langage et l'attitude du vicomte d'Oberon, qui ne s'était point engagé dans la conjuration avait paru redouter de mouvement révolutionnaire, avaient beaucoup augmenté ces craintes.

Raoulz redoutait une faiblesse de caractère qui pouvait devenir dangereuse à la cause commune. Le matin de ce jour, qui était le premier d'août, il s'était consulté avec Raoulz. Tous deux avaient jugé de la dernière importance qu'Arthur Oberon se trouvât à la séance solennelle de ce soir-là, où tous les initiés devaient comparaître sous peine d'être vendus par la société à la peine de mort.

Aucun nul prétexte ne pût servir à son absence, ils avaient cru devoir lui adresser une carte de convocation qui lui rappelait le jour et l'heure de la séance et fût dans les circonstances présentes une sorte de sommation d'y paraître.

Cette carte, portant le sceau de la société et les signes particuliers aux Compagnons de la nuit, qui marquaient le quantième du mois et l'heure des réunions par le nombre et la disposition des étoiles, ne pouvait être confiée à des mains peu sûres, même sous le pli d'une lettre. Raoulz étant de garde toute la journée, avait eu la pensée de charger Gilberte de la remettre en place.

La jeune fille, dès que Raoulz se fut éloigné, ne pensa plus qu'à remplir fidèlement le message qu'il lui avait été confié. Elle mit la carte soigneusement dans son corset; et, tout en s'occupant par habitude sa modeste toilette, elle rêvait en elle-même, pour ne pas l'oublier, le nom d'Arthur d'Oberon, qu'elle allait voir et entendait pour la première fois.

Ensuite, pour avoir à elle tout le temps nécessaire, elle dit à son père qu'elle allait jusque chez Marthe, qui habitait sur le rivage de elle n'était d'éloigner de la maison que l'on serait [illegible] les minutes de son absence.

Arrivée dans la rue Royale, à l'hôtel qui lui avait été indiqué, Gilberte traversa la cour, monta le perron qui conduisait à un vestibule ouvert et trouva deux valets à l'entrée.

Elle demanda d'une voix un peu intimidée à parler à M. d'Oberon.

Il lui fut répondu que monsieur donnait une soirée d'été ce jour là, qu'il était dans le parc avec les personnes invitées, et qu'on ne pouvait le voir en ce moment.

Gilberte cependant insista, disant qu'elle avait une lettre très importante à lui remettre, et qu'elle ne pouvait la donner qu'à lui-même.

Le domestique alors lui fit traverser le vestibule et une vaste salle à manger, puis, ouvrant une porte à glaces qui donnait sur le parc, il lui dit d'y descendre. Il ajouta, en étendant la main de côté que devait suivre la jeune fille, que monsieur était assis sur un banc, à droite de la grande allée.

Les difficultés qu'avait à résoudre Gilberte ne finissaient pas là. Elle pouvait remettre son message à M. d'Oberon lui-même, mais non pas *sans témoin*, et c'était la seconde des conditions que Raoulz avait imposées.

[*A continuer.*]

## BULLETIN COMMERCIAL.

New York, 22 mai—Il s'est fait beaucoup d'affaires dans les sucres ces jours derniers, par suite des concessions de la part des détenteurs; mais le marché n'a pas éprouvé de changements. Vente de 361 boucauts et tierçons mélasse de Porto Rico à 31 et 38 20 tierçons à 37 1/2 et 40; et 361 boucauts, 41 tierçons et 400 barils Cuba moscouade de 29 à 31, à 4 mois.

Dans les sucres il y a eu des demandes modérées et l'on ne saurait dire que le marché soit aussi ferme qu'auparavant. Ventes de 1094 boucauts Cuba de 6 1/2 à 8 cents; 226 Porto Rico 7 7/8 à 8 3/4; 154 de 5 1/2 à 5 1/4, au comptant et à 4 mois à l'entrepôt, 58 barils Jamaïque à 7, et 26 caisses Havane, 9 cts à 4 mois. Le stock hier était de 38,000 boucauts, 5 0 caisses, 14,000 sacs cuoo, et 800 boucauts Melado.

Les farines ont été en bonnes demandes et les arrivages assez nombreux. Les ventes des trois derniers jours se sont élevées à 47,000 barils aux cours suivants: State superfine 4 35 à 4 36; Ohio fancy brands 4 95 à 5 05; Ohio fair extra, même prix

*Coton*—Il y a des demandes croissantes de la part des filateurs, et par spéculation; aussi, le marché a-t-il éprouvé une amélioration. Les ventes ont été de 5000 balles, dont la clôture les cours suivants étaient fermes:

*Middling*—Upland 29, Floride 29; Mobile 28 1/2. Orléans et Texas 29.

*Good Middling*—Upland 29 1/2, Floride 29; Mobile 29 1/2; Orléans et Texas 29 1/2.

Les arrivages ont apporté d'Aspinwall 55 balles, Havane 72, St Thomas 7, Key West 4; Port Royal, Caroline du Sud, 104, Baltimore 8, et par chemin de fer 55—Total 1000 balles.

Il a été exporté du 1er au 20 mai, 400 balles, contre 21,700 l'année précédente dans la même période.

Marché du Havre, 17 mai—Les ventes de coton, durant la semaine, ont été de 6800 balles. Orléans très-ordinaire 148 fr; bas, 154 fr. Le marché est irrégulier et nominal. Stock dans le port, 41,000 balles.

Décédée, hier à 8 heures et demie du matin, *Adélaïde Emma* CALONGNE, âgée de 3 ans, fille d'Eulalie Lacoste et de Che Calongne. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement, qui aura lieu, aujourd'hui, à 5 heures P. M. Le corps est exposé rue St Philippe, entre Tonti et Rocheblave.

Nlle Orléans, 9 juin 1862.

Décédé le 4 juin, à la Passe Christiane (Miss.) *Henry James*, âgé de 5 ans et 23 jours, fils aîné de E. V. Fassman et de Damilia Colle..

Nlle Orléans, le 9 juin 1862.

## LISTE MARITIME.

### Port de la Nouvelle-Orléans.

☞ Pas d'expédition à la douane samedi.

ARRIVÉS SAMEDI

Steamship Blackstone, Stevens, New York
Steamship Suwanee, Adams, Philadelphie

ARRIVÉS HIER

Steamship Roanoke, Couch, New York via la Havane
Steamboat Empire Parish, Baytt, Fort Jackson
Steamboat A W Quarrier, Shenel, Alexandrie

### Montant le fleuve.

Navire anglais Theodore Kushe, de Liverpool, par la voie de la Havane.
Navire Sarah, de Calcutta et Havane
Goélette Alice, de Rio Janeiro.
Navire Havelock, Bagler, Boston
Navire Nightingale, ——, Key West
Barque française Henriette, Said, Bordeaux

### IMPORTATIONS

De New York — Par le steamship Blackstone aux consignataires —

De Philadelphie — Par le steamship Suwanee [illegible]

[illegible]

### REÇU PAR LA RIVIÈRE.

De Fort Jackson — Par le steamboat Empire Parish [illegible]

De Alexandrie — Par le steamboat A W Quarrier [illegible]

### MEMORANDA.

En charge à New York pour la Nouvelle-Orléans [illegible]

Expédiés à New York pour la Nouvelle-Orléans, 22 [illegible]

Expédié à Philadelphie pour ce port, 19 mai, brick A G Cattell, Watson.

Boston, 19 mai, expédiée, barque Justice Story, Jones.

## MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 9 juin 1862.

Arrivés samedi et hier—159 bœufs du Texas et 36 moutons. Montant du stock vendu—[illegible] bœufs du Texas et 21 veaux. Stock ce matin et à vendre—415 bœufs du Texas et 862 moutons.

PRIX

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs du Texas, 1re qualité, par livre net | 30 | c |
| " 2e qualité, | 25 | |
| " 3e " par livre, net | 15 | |
| Veaux, par tête | 8 | 00 |
| Porcs, par 100 livres, grosse | 20 | 00 |

## ATTENTION

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente à l'encan qui aura lieu lundi 9 courant, au magasin de MM. Kursheedt & Co, encoignure des rues Gravier et Nouvelle Levée. Les principaux articles sont:

- 3600 caisses de vins, champagne, liqueurs, &
- 97 do sardines à l'huile,
- 270 do de fruits,
- 60 do d'huile d'olive,
- 40 do quatre épices,
- 10 do amandes,
- 85 do ale et porter,
- 276 do tabac à fumer,
- 367 do Porto, madère, cognac, whisky, &c
- Deux cigares, divers en assortiment,

Bouchons damejeannes, bouteilles, &c comme on pourra le voir par les catalogues qui seront distribués à l'office du Prévost.

9 juin—1 BERNARD TURPIN, 85, rue de la Vieille Levée

Nouvelle-Orléans, 9 juin 1862.

☞ LES consignataires de marchandises par le navire à vapeur ROANOKE, sont priés de venir immédiatement recevoir leurs marchandises sur la Levée, au débarcadère des steamships, en face de la rue St Joseph.

9 juin—1 WARNEKER & CO.

## Demande de Cuisinière.

ON demande une excellente cuisinière française. De bons gages seront accordés à celle qui conviendra. S'adresser dans la rue Tchoupitoulas, No 128.

9 juin—2f

## DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société GIQUEL & JAMISON, qui a existé dans cette ville depuis 1844, a été dissoute le 1er mai. L'un ou l'autre des associés signera en liquidation. Les livres et les comptes sont au bureau de M. E. Giquel, qui a acheté le stock et qui continuera les affaires en son nom et pour son propre compte.

N. B.—Les personnes qui doivent à l'ancienne maison sont priées de venir s'acquitter immédiatement.

GIQUEL & JAMISON.

Rue du Canal, No 126, en liquidation

Nlle Orléans, 2 juin 1862. 2 juin—1m

## E. GIQUEL,

Successeur de Giquel & Jamison,

RUE DU CANAL, No 126,

Ayant acheté tout le stock de

MARCHANDISES SECHES

de l'ancienne maison Giquel & Jamison, l'offrira à des PRIX TRES REDUITS, à partir de LUNDI 2 juin.

E. GIQUEL,

2 juin—1m Rue du Canal, No 126

## Bateaux tirés par des chevaux.

DES HORSE BOATS partiront tous les dimanches de la station des chars du Bayou St-Jean, jusqu'au lac.

| Départ du Bayou. | | Départ du Lac. | |
|---|---|---|---|
| A. M. | 7½ | A. M. | 7¾ |
| | 7¾ | | 8¼ |
| | 8½ | | 9¼ |
| | 9¼ | | 10½ |
| | 10¼ | | 10¾ |
| | | | 11½ |
| P. M. | 3½ | P. M. | 4¼ |
| | 4½ | | 5¼ |
| | 5¼ | | 5¾ |
| | 6¼ | | 6 |

6 juin—1 5f

## Courrier des Etats-Unis ET CRONICA.

HEBERT & ESCOUSSE, agents.

☞ MM. les abonnés au Courrier des Etats Unis ou à la Cronica sont informés que ces deux journaux sont parvenus prêts à leur être délivrés chez les soussignés.

HEBERT & ESCOUSSE, 8 mai—3f 190, rue de Chartres.

## Demande de Nourrice.

ON demande à louer de suite une nourrice. On préférerait une sans enfant. S'adresser au No 129, rue St Pierre, près Bourbon. 7 juin—3f

## 200 barils Rum de la Louisiane

A vendre par BERNARD TURPIN,
9 juin—2n 1e No 85, rue de la Vieille Levée.

## Avis à M. D. B. Macarty.

JE vous fais savoir par la voie des journaux, après vous en avoir informé par des témoins, que je tiens à votre disposition pour votre billet échu le 27 mai dernier, HUIT CENT QUARANTE PIASTRES EN BILLETS DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE. Votre refus vous exposant à perdre l'intérêt de l'échéance. De plus, ordinaire [illegible] le tribunal sur [illegible]

5 juin—3f PIERRE CASSE, 131, rue St-Louis.

## Mais! Mais! Mais!

MILLE boisseaux de maïs, en sacs, du Steph Landry, à vendre par G. McPHELIN, S'adresser à [illegible] W. L. Beugnot & Co, Passage de la Douane, No 18 [illegible]

[illegible]

# J. LEVOIS & Co.

## LIQUIDATION DEFINITIVE

DE

TOUT LE STOCK DE MARCHANDISES

## A TRÈS BAS PRIX,

A partir de lundi 2 juin.

J. LEVOIS & CO.,
Encoignure Canal et Bourbon.

9 juin—1f—3m

## Compagnie d'Assurance Mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1862, y compris les primes non expirées de l'année précédente.

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | | $718,751 37 |
| Sur les risques des rivières | | 48,661 78 |
| Sur les risques des mers | | 55,617 57 |
| Total des primes | | $830,143 90 |
| En moins—Primes non expirées le 31 mai 1862 | 219,318 00 | |
| Primes remboursées | 45,010 85 | 261,228 85 |
| Montant net des primes le 31 mai 186 | | $569,710 85 |
| Pertes payées dans la même année: | | |
| Sur les risques d'incendie | $83,815 56 | |
| Sur les risques des rivières | 25,8 6 12 | |
| Sur les risques des mers | 72,476 88 | |
| Remboursements, 10 pour cent | $81,774 [illegible] | |
| Taxes | 12,915 97 | |
| Ressourances, dépenses, profits, pertes, autres et intérêts | 16,702 [illegible] | |
| | $21,499 54 | $412,915 10 |
| Bénéfice net | | $156,795 75 |
| Montant net des primes au 31 mai 1861 | | $156,801 60 |
| En moins: Montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 pour cent | | $569,716 85 |
| | | 1,4,101 70 |
| Montant participant aux profits | | $487,616 15 |
| L'actif de la Compagnie est comme suit: | | |
| Dépôts en Banque | | |
| Billets de primes | | $186,969 39 |
| Billets garantis par hypothèque ou nantissement | | 148,539 59 |
| Actions de Banque et Bons | | 443,953 67 |
| Propriété foncière | | 31,931 03 |
| De pour primes et au vu de percepteur | | 50,495 63 |
| Actions du Southern Steam Manufactory | | 55,492 75 |
| Scrips des Compagnies Mutuelles | | 1,000 00 |
| | | 1,906 00 |
| | | $1,306,915 72 |
| En moins | | |
| Primes non expirées | $219,318 00 | |
| Intérêts à payer sur les scrips | 44,131 20 | |
| Scrips et intérêts due et non réclamés | 27,129 24 | 289,574 00 |
| Actif net | | $915 441 [illegible] |

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE D'ORLÉANS.

Qu'on se souvienne que le 5 juin 1862, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse ont comparu John Pemberton, président, et Charles Lemassier, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est exact et une copie conforme aux livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,
CHARLES LEMASSIER, Secrétaire.

Assermentés et signés devant moi [illegible] 1862.

ARTHUR SACCIER,
Troisième Juge de Paix

A une assemblée des directeurs tenue ce jour il a été résolu de déclarer un dividende [illegible]

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| O. Miltenberger | John Pemberton |
| C. H. Slocomb | David Urquhart |
| F. Maspero | Jos Morland |
| Chs. Conseille | M. Fuq |
| J. O. Rowe | S. F. Voorhies |
| J. N. Nivic | |

9 juin

## Avis aux Modistes.

LE soussigné offre à vendre, l'ensemble d'un bel établissement de MODES, consistant en chapeaux, garnis et non garnis, pour dames et enfants, plumes, fleurs, rubans, &c.

Le TOUT sera vendu à un prix extrêmement réduit.

S'adresser à F. GUEBLE, No 157 rue du Canal.

P. S.—Aussi à louer le 1er étage de la maison, garni ou non garni, avantageusement situé pour un atelier de MODES.

## Sucre! Sucre!

ENVIRON 400 boucauts sur habitation, avoir à de 60 milles au dessus de la ville, à vendre par LOUIS F. MAYENT

3 juin—6f Rue Toulouse, No 41

## ECOLE PRATIQUE.

Rue Dumaine 137.

INTERNAT ET EXTERNAT

PENSIONNAIRES de 12 à $2 par mois—Externes de $4 à $ [illegible]

[illegible]

## Bureau du Commissaire du Premier District de dessèchement.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1862.

TOUS les propriétaires de terres situées dans le District de dessèchement [illegible]

N. S. BAILY, Président.

## Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans.

3 mai 1862.

AVIS est donné aux détenteurs de certificats de profits [illegible]

A. CHIAPPELLA, Président

## Farine de maïs.

UN moulin à farine de maïs vient d'être établi, pour l'avantage les pauvres, dans la rue des Mousquetaires, dernièrement Cook & Bricker, à l'encoignure des rues Marché et Levée. La farine de maïs se vend en petites quantités à raison de $1 50 le boisseau, et $2 25 le boisseau [illegible]

JAS BEGGS
31 mai JAS DAVIS } Comité.

## Succursale du moulin à farine de maïs—4me district.

IL a été établi, pour les habitants du Quatrième District, une succursale de ce moulin dans la rue Tchoupitoulas, No 14, près la rue Tchoupitoulas, côté Sud du marché Soraparu, où l'on peut se procurer de la farine de maïs, en petites quantités, pour l'usage de familles seulement.

JAS BEGGS,
JAS DAVIS, } Comité.

## Succursale du moulin à farine de maïs.—Troisième District.

IL a été établi, pour les habitants du Troisième District, une succursale de ce moulin, à l'encoignure des rues Grands Hommes et Champs Elysées, où l'on peut obtenir de la farine de maïs en petite quantité, pour l'usage de familles.

JAS BEGGS,
31 mai JAS DAVIS, } Comité.

## GRAND ASSORTIMENT DE BOIS ET CHARBON,

A vendre en gros et en détail,
A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS,
Par J. PETERSON,

4 juin—1m Rue Dauphine, entre Bienville et Douane

## VICTOR DUBOIS,

(Successeur de JULES BOISSE.)

*Salon pour la barbe et la coupe des cheveux*

Rue Bienville, près Chartres.

Fait sur commande—Perruques, Toupets, Nattes, Bandeaux, etc. 16mai—1m

## Cuivre à vendre.

SEPT MILLE CINQ CENTS à 8,000 livres de cuivre jaune en feuilles, Nos 22, 24 et 26 à vendre par lot au gré des acheteurs, chez

30 mai—6f C. ROUYER, 185, rue de Chartres.

## L. C. Barbier & A. T. Wartemberg,

Importateurs et fabricants de toutes espèces de cigares.

17 mars Rue Front Levée No 37 et Rue Poydras No 68

## Vins et Cognac.

20 DEMI pipes vins Catalans,
50 barriques vins de Bordeaux pour familles;
30 futailles cognac;
15 q Madère;
200 caisses vins rouge et blanc.

Rue St-Louis, No 66, entre Royale et Bourbon.
21 avril—1m J. PRUGFRE.

## VACCIN.

MME MAURY prévient sa clientèle et le public qu'on trouvera du vaccin frais chez elle, le LUNDI et le SAMEDI, à onze heures précises.—Rue Bourbon, No 214, entre Dumaine et St Philippe. 13mai—1m

## RHUM ET ALCOOL.

RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs.

LAUVE & LEBLANC,
11 fev—6m 17 et 19 rue Toulouse

## AVIS.

NOUS offrons en détail tout notre stock d'HABILLEMENTS ET DE LINGERIE pour messieurs, dans la rue du Canal, No. 61 et dans la rue Vieille Levée, Nos. 215 et 217. Nous faisons le linge sur commande dans le plus bref délai.

15 mai—1 m M. GODCHAUX frère & Co

## FONDERIE SHAKSPEARE,

No 208, RUE GIROD,

*John Geddes—Joseph Shakspeare—S. Snoof*

## Geddes, Shakspeare & Co,

*Fondeurs en fer et en cuivre et Mécaniciens,*

FABRIQUE de machines à vapeur, moulins à sucre, moulins grilles, façades en fer, colonnes, poids pour [illegible]

Travaux de forgeron dans tous les genres. 6m

## Soie noire à coudre.

CENT livres soie noire à coudre (Italienne), à vendre chez D. OOUAUX & Co.

[illegible] 149, rue Royale

## Graisse! Graisse! Graisse!

30 TIERÇONS graisse de l'Ouest de première qualité, en magasin et à vendre par

F. POUJOL,
2 juin—3f Rue Toulouse, No 11.

## FOIN.

QUELQUES tonneaux d'excellent FOIN à vendre sur l'habitation FAD. RINEK, à huit milles au-dessus d'Alger. 3 juin—3

## Sel à vendre à bas prix.

CENT vingt cinq mes [illegible] belle qualité [illegible]

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

### Bottes, Souliers et Brodequins

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

LUNDI, 9 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 60 [illegible] caisses bottes, souliers et brodequins.

Conditions comptant. 9 juin

### Meubles, argenterie, bijouterie, &c.

PAR EUGENE TOURNÉ.

LUNDI, 9 courant, à 11 heures, il sera vendu au No 129, rue Douane, Lits, armoires, sideboards, sofas, pendules, vaisselle, ustensiles de cuisine, un alambic de 10 gallons, sucre, cognac, &c.—Un lot d'argenterie et de bijoux, une machine à coudre, livres &.

Conditions comptant. 7 juin

### CONTINUATION DE LA VENTE De Vins, Eaux-de-Vie, Genièvre, Liqueurs, Porter, Ale, Tabac, etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

LUNDI, le 9 juin 1862, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin de MM. Kursheedt & Co., encoignure Gravier et Nouvelle Levée, pour cause de changement de local—

Toutes les marchandises en magasin, comprenant un assortiment général de vins, eaux-de-vie, genièvre, liqueurs, porter, ale, vin rouge, vin blanc, vins du Rhin, champagne, etc. 9juin—1f

### Jambons, Epaules, Bacon, Lard, Beurre Fromage, Maquereaux, Harengs, Vinaigre, Huile de graisse, Savon, Chandelles, Amidon, Papier à enveloppes, etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, 10 juin 1862, à 4½ heures P. M., il sera vendu à l'encan, en face la place Jackson—

- 75 tierçons de jambons, sucre cured,
- 24 boucauts de plats côtes,
- 50 barils de lard
- 50 frequins de lard
- 47 frequins beurre de Goshen,
- 72 caisses de fromages, cheddar dairy;
- 100 barils de maquereaux
- 100 caisses de harengs;
- 25 caisses de langues fumées;
- 100 barils de vinaigre de cidre clarifié,
- 21 colis de thé noir et vert;
- 110 barils de pommes sèches;
- 300 sacs de sel de table, 4 livres chaque,
- 200 caisses chandelles, adamantines;
- 20 barils d'huile de graisse;
- 100 caisses d'amidon
- 385 caisses de savon;
- 110 caisses de savon de Castille;
- 50 caisses de savon blanc;
- 300 rames de papier à enveloppes,

Pain, pain pilote, biscuits, gâteaux de fantaisie, baquets, planches à laver, etc.

Les catalogues seront prêts mardi matin, et seront distribués à l'office de l'encanteur.

Conditions—comptant. 9juin

### Succession de feu Philippe Aorgne.

### Scrip d'assurance, Billets, &c.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 juin 1862 (dossier de la Cour No 18,027), il sera vendu à l'encan public, jeudi 10 juillet 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, les actions, etc. suivants, pour le compte de ladite succession—

—BILLETS—

Quatre billets pour la somme de $4,164 0¼ chacun, tirés par Albert Calvé, à l'ordre de et endossés par lui-même, en date du 7 octobre 1859, faits payables le 1er janvier 1863, 1864, 186, et 1866, respectivement, avec 8 p. c. d'intérêt l'an, à partir du 1er janvier 1861, jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et s'élevant à $16,6 6 62 2/3

| Certificats. | Actions. | Banques, &c. |
|---|---|---|
| No 48 | 100 | Compagnie du Gaz de la N O |
| 49 | 100 | |
| 4016 | 100 | Banque de l'Etat de la Lne |
| 2121 | 104 | Banque du Commerce. |
| 2194 | 100 | |
| 130 | 10 | Cie de Navig. du Canal Carond |

—SCRIP D'ASSURANCE.—

| Compagnie | Certificat. | Année. | Montant |
|---|---|---|---|
| Mutuelle des Marchands. | No. 4. | 1856 | $300 |
| " | " | 1858 | 130 |
| " | " | 1859 | 125 |
| " | " | 1860 | 100 |

Conditions—au comptant 9 juin

### Whisky, ameublement, &c.

Succession de veuve Pierre Rivière.

PAR EUGENE TOURNÉ.

SAMEDI 14 courant, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 juin 1862, dans l'affaire de ladite succession: [illegible] Union Warehouse, [illegible] whisky,

A 11 heures du matin, à la dernière résidence de la défunte rue [illegible] Assomption, et Chippewa, son ameublement, consistant en lits, armoires, chaises, tables, porcelaine, etc. etc.

Conditions comptant et à l'encan. 9 juin

### Grand fonds de fournitures de navires à l'encan, dans la rue Front Levée, No 32, près l'Hôtel de la Monnaie

PAR GARDNER SMITH & CO.

Encanteurs, Bureau, rue de la Commune No 81

IL sera vendu à l'encan public, MERCREDI, 11 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue Front Levée No 32—

Tout le contenu du magasin, comprenant un grand assortiment général de fournitures de navires. 3 juin

### Succession de Gravine Ledda—Porchez

pour le compte de Bernard et Bertie à l'encan.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 mai, 1862 (Dossier de la Cour No 18,[illegible]), il sera vendu à l'encan public le LUNDI, 9 juin 1862, à 10 heures du matin, au chantier de Duverge du défunt à l'encoignure des rues Levée et St James pour le compte de la dite succession— [illegible]

☞ Conditions—Comptant.

### Le stock entier de machines à coudre au No 11, rue du Camp—Vente à l'encan.

PAR GARDNER SMITH & Co, encanteurs.

JEUDI 12 juin 1862, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au No du Camp No 11,

Le stock entier de machines à coudre de la patente de Wheeler et Wilson [illegible]

Conditions—comptant, en monnaie courante.

N. B.—Le bail du magasin, jusqu'au 1er novembre sera vendu à midi. 7 juin—5

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de John Toole—No 8,241.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

31 mai—4 9 juin E. MICHOT, Député Greffier

Succession de Isaac Hooper—No 18363.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Virginie Fontenot Collet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de son époux Isaac Hooper, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

31 mai—4 9 juin E. MICHOT, Député Greffier

Succession de John J. JESTER—No 18 350.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Ann W. Jester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de son époux, John J. Jester, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

31mai—4 juin 9 E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de François JARTOUX—No 17,300

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

30 mai—6 9 juin E. MICHOT, Député Greffier.

COUR du Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans—F. Ebbeling vs J C F Majastre—No 3682—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable A. Saucier, juge de ladite cour, je vendrai à l'encan public, lundi, 9 juin 1862, à mon entrepôt, rue de la Douane, No 234, entre les rues Franklin et Trémé—Un lot de meubles saisis dans le susdit procès.

Conditions comptant sur l'estimation.

31 mai—5&9 juin L. H. WATSON, constable

## Demande de meubles de seconde main.

LE soussigné continue d'acheter, au prix les plus élevés du comptant, toutes espèces de meubles de seconde main, pianos, etc. Echange et réparation de meubles. S. T. CASANAVE, rue de la Douane, No 128, près Dauphine.

9 mai—30f

## Houblon, Houblon, Houblon.

300 LIVRES de houblon de la dernière récolte, qualité supérieure, à vendre par CUSACHS & OGDEN,

6 juin—1 f Encoignure Royale et St-Philippe

## Acide Sulfurique.

10 CARBOYS acide sulfurique, haut degré, à vendre par CUSACHS & OGDEN.

6 juin—1f Encoignure Royale et St-Philippe

SAVON, sardines, plomb et ciment, à vendre par E. J. HART & Co,

5 juin— Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

VINS, madère, sherry, champagne, vin rouge, à vendre par E. J. HART & Co.,

6 juin— Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

EAU-DE-VIE, genièvre, rhum, à vendre par E. J. HART & Co.

6 juin— Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

PAPIER à imprimer, du pour journaux, du papier à enveloppes—grandeurs assorties, à vendre par E. J. HART & Co.

6 juin— Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

## AVIS.

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il a transporté son bureau à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale (dans la Rotonde) où il s'occupera des ventes de propriétés foncières, d'esclaves, de meubles, de successions et des ventes par ordre des gardiens du Port. Il s'occupera également des ventes en dehors et des ventes de meubles.

3 juin—10f M. BARNETT Jr.

UNE Dame anglaise désire une situation comme institutrice dans une famille. Elle est bien capable d'enseigner l'anglais, le français, le latin, la musique et le dessin. Elle n'a pas d'objection d'instruire des petits garçons, ou de voyager avec une dame et ses enfants. Les meilleures recommandations peuvent être données. S'adresser M. O. à ce bureau.

5 juin—7

## AVIS.

NOTICE est par le présent donnée par le soussigné, immédiatement pour en recouvrer le billet ci-après décrit, de se présenter [illegible] rue de la Levée, entre les rues Troisième et Quatrième, No 325, au faubourg Livaudais, Quatrième District de la Nouvelle-Orléans; lequel billet est de la somme de quinze cents piastres; il a été souscrit par le soussigné le 5 mai 1859, à son propre ordre et par lui endossé, est payable à un an de date, est signé [illegible] par Jn Lisbony, notaire public, à la date du 5 mai 1859, a été renouvelé d'année en année jusqu'au 5 mai 1862,—indiquant ici au porteur dudit billet que faute par lui de se présenter immédiatement pour recevoir le montant dudit billet, les intérêts sur le montant dudit billet, au taux de huit pour cent par an, [illegible] à partir du jour de l'échéance de la présente notice.

5 juin—2m JOHN BARTCHY.

## Moulin à coton de Lane.

FABRIQUE de fil de coton, tissus et coton à ouate [illegible] Jefferson City, (Lne). Le fil de coton sera vendu, sur commande, en paquets de [illegible]

Bureau No 10, rue de l'Union, Nlle-Orléans.

20 nov—6m S. H. LANE, Propriétaire.